

TVA Chapitre 1

EXERCICES

Exercice 1 : Calculs avec la TVA

Déterminez le montant de la TVA :

- d'un prix HT de 150€ (Taux de TVA : 20%)
- d'un prix HT de 210€ (Taux de TVA : 5.5%)
- d'un prix TTC de 177.60€ (Taux de TVA : 20%)
- d'un prix TTC de 155.08€ (Taux de TVA : 5.5%)

Déterminez directement le montant TTC d'un prix HT de 126€ (Taux de TVA : 20%)

Déterminez le montant HT d'un produit dont la TVA est de 23€ (Taux de TVA : 5.5%)

Déterminez le montant TTC d'un produit dont la TVA est de 36€ (Taux de TVA : 20%)

Exercice 2 : L'entreprise et la TVA

La société Jean commercialise et répare des consoles de jeux vidéo. Pour le mois de septembre N elle a réalisé les opérations suivantes :

-Ventes de consoles	: 120 000€
-Réparation de consoles	: 36 000
-Achats de consoles	: 65 000€
-Services extérieurs	: 30 000€
-Charges de personnel	: 45 000€

Ces éléments ne tiennent pas compte de la TVA (Taux 20%).

- 1- Déterminez le résultat réalisé en septembre par la société Jean
- 2- Calculez la TVA Collectée du mois de septembre N.
- 3- Calculez la TVA Déductible du mois de septembre N.
- 4- Déterminez le montant de la TVA à payer pour septembre N.
- 5- Afin de connaître la trésorerie générée pour le mois de septembre, compléter le tableau suivant :

Éléments	Encaissements	Décaissements
Ventes de consoles		
Réparation de consoles		
Achats de consoles		
Services extérieurs		
Charges de personnel		
TVA à payer		
TOTAL		
Solde de trésorerie		

- 6- Que remarquez-vous ? La TVA est elle un produit ou une charge pour une société ?

Exercice 3 : Micro entreprise et TVA

L'entreprise Marie a opté pour la micro entreprise. Elle commercialise de jeux vidéo. Pour le mois de septembre N elle a réalisé les opérations suivantes :

- Ventes de jeux : 5 200€ net de taxes
- Achats de jeux : 2 700€ HT (TVA 20%)

- 1- Déterminez le résultat pour le mois de septembre de l'entreprise Marie
- 2- Déterminez le résultat, si l'entreprise Marie, avait opté pour le régime réel simplifié.
- 3- Que remarquez-vous ? Dans le cadre de la micro entreprise, la TVA est-elle une charge pour l'entreprise ?

Exercice 4 : Territorialité

La société Vedier installée à Marseille est spécialisée dans la vente de tablettes numériques. Elle a réalisé, pour le mois de mai N, les opérations suivantes :

- 06/05 : Vente de 40 tablettes en Tunisie
- 08/05 : Achats de 25 tablettes numériques en Allemagne
- 09/05 : Expédition de 15 tablettes à un client Danois
- 14/05 : Un touriste Suisse de passage à Marseille, a acheté une tablette au magasin de la société
- 18/05 : Expédition de 20 tablettes en Italie (l'italien n'a pas fourni son numéro intracommunautaire)
- 20/05 : Réception de 50 tablettes provenant de notre fournisseur Japonais
- 25/05 : Expédition de 30 tablettes en Espagne.
- 27/05 : Achat de 50 tablettes à un fournisseur français
- 29/05 : Vente de 30 tablettes à un client installé à Bordeaux
- 30/05 : Vente de 50 tablettes en Guadeloupe

Compléter le tableau ci-dessous, afin d'analyser l'impact de la TVA sur chaque opération :

Date	TVA COLLECTEE			TVA DEDUCTIBLE	POUR UN ACHAT : A QUI EST PAYEE LA TVA ?		
	Sur vente	Sur Achat (UE)	Pas de TVA Collectée		Payée au fournisseur	Payée en douane	TVA autoliquidée
06/05							
08/05							
06/05							
14/05							
18/05							
20/05							
25/05							
27/05							
29/05							
30/05							

Exercice 5 : Territorialité - bis

Pour le mois d'octobre N, la société Brian, spécialisée dans la vente de réveils, a recensé les opérations suivantes (sauf indications contraires, les montants sont hors taxes) :

-Ventes de marchandises au Brésil	: 25 000.00€
-Achats de marchandises au Japon	: 13 200.00€
-Ventes de marchandises en Allemagne	: 121 600.00€
-Achats de marchandises en Italie	: 44 800.00€
-Achats de marchandises en France	: 87 600.00€
-Ventes de marchandises en Guadeloupe	: 5 200.00€
-Ventes de marchandises à Monaco	: 3 100.00€
-Ventes de marchandises en France	: 163 000.00€
-Ventes de marchandises en Espagne	: 3 600.00€

(1) *Le client espagnol n'a pas communiqué son numéro intracommunautaire.*

Travail à faire :

1- Sachant que le taux de TVA est de 20%, déterminez :

- A- le montant de la TVA Collectée (sur les ventes et éventuellement sur les achats)**
- B- Le montant de la TVA déductible sur les achats**
- C- Le montant de la TVA à payer**

Exercice 6 : Territorialité de la TVA

Une entreprise française a réalisé au cours du mois de septembre les opérations suivantes :

-Ventes de marchandises à des entreprises (assujettis) :

Destinations	Montant hors taxes
Martinique	4800€
Allemagne	16400€
Brésil	7900€
Corse	7300€
Hongrie (*)	4300€
France	178000€

(*) le client Hongrois n'a pas communiqué son numéro intracommunautaire.

-Ventes de marchandises, au magasin de l'entreprise, à des particuliers (non assujettis) :

Nationalités des particuliers	Montant hors taxes
Américain	4800€
Français	16400€
Espagnol	7900€

-Achats de marchandises auprès des fournisseurs :

Provenance des marchandises	Montant hors taxes
Japon	6800€
France	48400€
Corse	3600€
Guadeloupe	11400€
Italie	2000€
Grèce (*)	7600€

(*) Le fournisseur Grecque, n'a pas pris en compte notre numéro intracommunautaire.

Question :

Pour chaque opération déterminer (pour le fournisseur mais aussi le client) l'incidence en matière de TVA.